

10 mars 1977 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

ALLOCUTION DE M. LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A L'OCCASION DE LA REMISE DES LETTRES DE CREANCE DE M. U.T. LIKAKU, AMBASSADEUR DU MALAWI, PALAIS DE L'ELYSEE, LE 10 MARS 1977

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - MALAWITES ` MONSIEUR L'AMBASSADEUR, C'EST BIEN VOLONTIERS QUE JE RECOIS LES LETTRES PAR LESQUELLES LE PRESIDENT BANDA VOUS ACCREDITE AUPRES DE MOI ET DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE COMME AMBASSADEUR EXTRAORDINAIRE ET PLENIPOTENTIAIRE DE LA REPUBLIQUE DU MALAWI. LA FRANCE, VOUS LE SAVEZ, PORTE UN INTERET PARTICULIER A L'AFRIQUE. PREOCCUPEE AU PLUS HAUT POINT PAR LES PROBLEMES DE L'AFRIQUE AUSTRALE, ELLE SOUHAITE QUE S'INSTAURE DANS CETTE REGION DU MONDE UN ORDRE FONDE SUR LES PRINCIPES QUI NOUS SONT COMMUNS DE L'EGALITE DES HOMMES, DE LA JUSTICE ET DE LA LIBERTE. CES AFFINITES ONT CONDUIT TOUT NATURELLEMENT NOS DEUX PAYS A DEVELOPPER LEUR COOPERATION, NOTAMMENT DANS LE DOMAINE CULTUREL ET MEDICAL. LES PROGRES ECONOMIQUES ACCOMPLIS PAR LE MALAWI, EN DEHORS DE TOUTE INGERENCE EXTERIEURE ET DANS LA STABILITE POLITIQUE, OFFRENT, J'EN SUIS CONVAINCU, DES POSSIBILITES NOUVELLES A NOS RELATIONS COMMERCIALES. LA FRANCE, POUR SA PART, EST PRETE A POURSUIVRE SA CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT DE VOTRE PAYS DANS LES DOMAINES QUI CORRESPONDENT AUX PRIORITES FIXEES PAR VOTRE GOUVERNEMENT. DANS CETTE PERSPECTIVE, VOUS POUVEZ ETRE ASSURE, MONSIEUR L'AMBASSADEUR, DE TROUVER AUPRES DE MOI ET DE MES COLLABORATEURS TOUT LE _CONCOURS DONT VOUS POURREZ AVOIR BESOIN POUR L'ACCOMPLISSEMENT DE VOTRE MISSION. JE VOUS PRIE DE TRANSMETTRE A SON EXCELLENCE LE PRESIDENT BANDA LES ASSURANCES DE MA TRES HAUTE CONSIDERATION, AUXQUELLES JE JOINS MES VOEUX CHALEUREUX POUR LE BONHEUR ET LA PROSPERITE DU PEUPLE MALAWITE.